



**EXAMEN ARBITRE DEPARTEMENTAL
FLEURET
23 Juin 2007**

- 1 - Le salut est obligatoire :
 - uniquement avant le début de l'assaut
 - uniquement à la fin de l'assaut
 - avant le début et à la fin de l'assaut

- 2 - Une touche qui arrive en surface non valable :
 - n'arrête pas la phrase d'arme
 - n'est pas compté comme touche valable, mais arrête la phrase d'arme et annule toute touche subséquente
 - n'est pas comptée valable, mais a pour conséquence de remettre les tireurs en garde à leur ligne

- 3 - La partie du terrain destinée au combat s'appelle :
 - la piste
 - la surface de combat
 - l'aire de combat

- 4 - Les entraîneurs, au cours de matchs de poule :
 - sont autorisés à se placer auprès des tireurs
 - sont autorisés à se placer auprès des tireurs seulement lors des finales
 - ne sont pas autorisés à se placer auprès des tireurs

- 5 - Les dispositions du règlement des jeunes sont valables :
 - pour toutes les catégories jusqu'à minimes
 - pour les catégories poussins, pupilles et benjamins
 - pour toutes les catégories jusqu'à cadets

- 6 - A quelle occasion, l'analyse donnée d'une phrase d'armes par un arbitre peut-elle être contestée :
 - jamais car c'est une décision de fait.
 - quand l'arbitre ne l'analyse pas dans sa totalité.
 - quand elle est prise contre l'avis d'un juge de main ou de terre

- 7 - La manchette du gant doit recouvrir, à toutes les armes, la moitié de l'avant bras armé :
 - pour que l'arbitre voit bien si la touche est valable
 - il n'y a aucune norme pour la longueur de la manchette
 - pour éviter que la lame adverse puisse entrer dans la manche de la veste

- 8 - Le début du combat est marqué par le commandement :
 - en garde !
 - allez !
 - êtes-vous prêts (prêtes)

- 9 - L'attaquant seul est touché :
 - ne trouvant pas le fer, l'attaqué fait une riposte simple directe.
 - dans une attaque composée, il est arrêté avec un temps d'escrime avant sa finale
 - après la parade riposte, qui ne touche pas, il effectue une remise avant la remise de riposte

- 10 - L'action défensive s'exerce :
 - exclusivement avec l'aide de la coquille et de la lame, utilisées séparément ou conjointement
 - exclusivement avec l'aide de la coquille et de l'arme.
 - exclusivement avec l'aide de la lame de l'arme.

- 11 - Tout spectateur, présent lors d'une compétition d'escrime :
 - ne peut pas être sanctionné directement par l'arbitre s'il se trouve à plus de 50 mètres de celui-ci
 - est soumis au règlement en vigueur et doit s'y conformer sous peine de sanction
 - n'est soumis à aucun règlement et ne peut pas recevoir de sanction

- 12 - Un tireur se présente sur la piste en pantalon de survêtement. L'arbitre :
- permet au tireur de tirer car c'est un débutant qui participe à sa 1ère compétition
 - permet au tireur de tirer car c'est une compétition non officielle
 - demande au tireur de se procurer un pantalon d'escrime
- 13 - Le tireur appelé en premier doit se placer :
- à la gauche de l'arbitre
 - à la droite de l'arbitre sauf si c'est un gaucher et que le match est entre droitier et gaucher
 - le tireur se place où il veut
- 14 - L'arbitre accorde une touche non effectivement reçue :
- lorsque l'adversaire reçoit un carton jaune pour la 1ère fois
 - lorsque l'adversaire sort d'un pied à la limite arrière de la piste
 - lorsque l'adversaire reçoit un carton rouge
- 15 - Aux trois armes, la position de garde doit être prise :
- immobile, les pieds immédiatement derrière la ligne de mise en garde
 - pointe en ligne, les pieds sur la ligne de mise en garde
 - dans n'importe quelle position, mais derrière la ligne de mise en garde
- 16 - Une attaque est simple lorsqu'elle est exécutée :
- en un seul mouvement
 - directement de pied ferme
 - en deux mouvements au maximum
- 17 - En catégorie benjamins, pupilles et poussins, la mise en garde « bras allongé » :
- est autorisée aux trois armes
 - est interdite aux trois armes
 - est interdite au fleuret et au sabre
- 18 - L'attaque est correctement exécutée quand :
- le tireur marche le bras raccourci, fait une fente et touche en allongeant le bras
 - le tireur en faisant sa fente, dépasse son adversaire et touche en se retournant
 - l'allongement du bras, la pointe menaçant la surface valable, précède le déclenchement de la fente ou de la flèche
- 19 - Les sanctions, manifestées par des cartons jaune, rouge ou noir :
- doivent être mentionnées sur la feuille de match, de poule ou de rencontre
 - doivent être inscrites sur un formulaire spécial valable pour l'épreuve
 - ne sont soumises à aucune inscription, mais doivent être signalées verbalement au tireur
- 20 - Au cours d'un match, l'arme d'un tireur s'avère défectueuse :
- l'arbitre lui donne un carton jaune et lui fait changer d'arme
 - l'arbitre lui fait changer d'arme sans lui donner de sanction
 - l'arbitre lui donne un carton rouge

Corrections

Question	Réponse	Question	Réponse	Question	Réponse
1	C	8	B	15	A
2	B	9	B	16	A
3	A	10	A	17	B
4	C	11	B	18	C
5	B	12	C	19	A
6	A	13	B	20	B
7	C	14	C		